

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°51 — 16 février 2011

*Nouveau rassemblement samedi 19 février, 14 h30
devant la sous-préfecture pour soutenir Abdelmajid.*

Nous continuons de manifester, pour la 22ème fois, en faveur de la régularisation d'Abdelmajid. Nous y discuterons de la préparation de l'échéance du 19 mars (voir ci-dessous).



Le rassemblement du 12 février

*Nous préparons une forte
mobilisation pour le 19 mars*



Sgen Cfdt
PICARDIE - Délégation de l'Aisne

Le SCEN-CFDT écrit au préfet

Voir en page 2

facebook

Le soutien à Abdelmajid s'implante sur Facebook : rejoignez le groupe d'Amis appelé :

**Abdelmajid doit rester à Soissons
avec son épouse française**

Barbecue, tracts, affiches, pancartes individuelles, les idées fusent pour faire du **Samedi 19 mars** un grand moment de mobilisation pour Abdelmajid...

Retenez cette date, parlez-en dans votre organisation. Faites du co-voiturage depuis les autres villes du département. Mobilisez vos amis, vos proches...

Dans les semaines qui viennent, trouvons ensemble les idées qui vont nous permettre d'animer cette journée.

Participez à ce grand moment !

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr www.cdsp02.org www.educationsansfrontieres.org/resf02

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Educ'action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts - CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo. Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38

Le SGEN-CFDT de Picardie s'est adressé au préfet de l'Aisne dans un courrier :



Soissons, le 11 février 2011.

À Monsieur le Préfet de l'Aisne

Copie à M. le Sous-Préfet de Soissons

Monsieur le Préfet

Le Sgen-CFDT est la branche Éducation nationale de la CFDT. Nous avons pris connaissance de la situation de Monsieur Abdelmajid Larabechi. Cet homme est marié à une Française depuis 2009, et vit parmi nous, tout à fait intégré. Mais il est menacé d'expulsion de notre territoire. Nous avons été alerté par le collectif qui le soutient, auquel plusieurs de nos adhérents participent.

Le traitement que l'on impose à Monsieur Larabechi nous choque car, même si cela ne concerne pas notre action syndicale, il va à l'encontre des valeurs qui la portent.

Votre administration reconnaît le bien-fondé du droit de résidence sur notre sol d'un étranger marié à l'une de nos concitoyennes. Mais elle demande à Monsieur Larabechi de repartir au Maroc où il pourrait obtenir alors un permis de séjour en France auprès du consulat. Comme s'il s'agissait d'un formulaire administratif de plus à remplir. Sauf qu'il faut aller habiter à l'étranger – pour combien de temps ? – et faire des démarches forcément longues, difficiles et sans garantie. Cette situation nous paraît ubuesque.

Cet homme a le droit de résider en France, avec son épouse et parmi nous, Français. Il est par conséquent injuste de prolonger les obstacles administratifs à la régularisation de sa situation. Vous avez le pouvoir de régler cela. C'est pourquoi nous vous demandons d'accorder à Monsieur Abdelmajid Larabechi le droit de vivre sur notre territoire ou, dans le cas contraire, de nous expliquer ce qui justifierait un refus.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la commission exécutive
du Sgen-CFDT Picardie,
Le secrétaire académique adjoint,

Jean-Louis Sève

